

Lexique

Accise : l'accise sur l'électricité est une taxe payée par tous les consommateurs finals d'électricité. Cette taxe, anciennement appelée CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité) ou TICFE (Taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité) est désormais régie par le Code des impositions sur les biens et les services et est dénommée « accise ».

ACTEE : action des collectivités territoriales pour l'efficacité Énergétique.

AE : acte d'engagement.

ALFRED : interface web pour consulter les points de livraison.

AMEO : avis de mise en exploitation d'ouvrage.

AMO : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

AODE : autorité organisatrice de la distribution d'électricité (ou autorité concédante). Territoire d'énergie a en charge l'organisation et la gestion du service public de distribution d'électricité et de gaz en lieu et place des communes.

APD : avant-projet détaillé

APS : avant-projet sommaire

AT : autorisation de travaux

BATCH : format du dépôt des dossiers sur Emmy.

BDC : bon de commande.

BF : ballons fluorescents ou lampes à vapeur de mercure, très consommatrices en énergie et interdites à la vente depuis avril 2015.

BPU : bordereau de prix unitaire

BT : réseau électrique basse tension (230 volts).

C4 : bâtiments de puissance supérieure à 36 kVA.

C5 : bâtiments de puissance inférieure à 36 kVA.

CA : chargé d'affaires.

CAO : commission d'appel d'offres

CCR : contrat de chaleur renouvelable.

EE : certificats d'économies d'énergie ou certificats blancs.

CEElia : outil métier pour la valorisation des CEE

CHORUS : outil de gestion comptable

CMA : client mal alimenté.

Concessionnaire : exploitant du réseau public propriété de TE07 pour le compte des communes.

Contrat de concession : le contrat de concession est une convention de concession pour le service public de la distribution d'électricité ou de gaz. Il est signé entre l'autorité concédante, TE07, et le concessionnaire. Ce contrat est conclu pour une durée déterminée, il contient un cahier des charges qui fixe les conditions de la desserte et les engagements de qualité de fourniture d'énergie.

CRAC : compte rendu annuel du concessionnaire remis par ENEDIS ou GRDF à TE07.

CRE : commission de régulation de l'énergie.

CSPE : contribution au service public de l'électricité.

CSPS : coordinateurs sécurité et protection de la santé.

CT : contrôleur technique.

CTO : contrôle technique des ouvrages.

DAT : déclaration d'achèvement de travaux (appelée aussi annexe 5).

DCE : document de consultation des entreprises.

DGD : décompte général définitif.

DICT : déclaration d'intention de commencement de travaux.

DIUO : dossier des interventions ultérieures sur les ouvrages.

DSP : délégation de service public. Une mission de service public est confiée à une entreprise privée à l'issue d'un appel d'offres. La collectivité doit assurer un contrôle du délégataire.

DLRO : date limite de remise des offres.

DMEO : déclaration de mise en exploitation d'ouvrage.

DMO : déclaration de maîtrise d'ouvrage.

DOE : dossier des ouvrages exécutés.

DP : déclaration préalable de travaux.

DPGF : déclaration de prix global et forfaitaire.

DT-DICT : déclaration de travaux-déclaration d'intention de commencement de travaux. C'est une obligation légale pour tout intervenant qui souhaite faire des travaux à proximité des réseaux.

DUEM : dossier d'utilisation, d'exploitation et de maintenance.

Ecome : essai et contrôle des ouvrages en vue de la mise en exploitation.

ELD : entreprise locale de distribution.

Emmy : plateforme en ligne d'échange de CEE.

ENEDIS : concessionnaire exploitant du réseau de distribution électrique de Territoire d'énergie en Ardèche.

EP : éclairage public.

EPCI : établissement public de coopération intercommunale.

Des questions ?

Un projet à faire étudier

par nos chargés d'affaires ?

Contactez-nous : accueil@territoiredenergieardeche.com

Tél. 04 75 66 38 90

www.territoiredenergieardeche.com

Lexique

Extension : allongement du réseau électrique pour desservir une parcelle (ajout de poteaux ou passage de fils en souterrain).
FACÉ : financement des aides pour l'électrification rurale. Instrument de péréquation créé en 1936 pour compenser la faiblesse des investissements des opérateurs privés sur les réseaux de distribution d'électricité en zone rurale. En 2012, le Facé a été transformé en compte d'affectation spéciale ; on parle de Cas-Facé.
FCTVA : le fonds de compensation pour la TVA est un prélèvement sur les recettes de l'État qui constitue la principale aide de l'État aux collectivités territoriales en matière d'investissement.
C'est une dotation versée aux collectivités territoriales et à leurs groupements destinée à assurer une compensation, à un taux forfaitaire, de la charge de TVA qu'ils supportent sur leurs dépenses réelles d'investissement et qu'ils ne peuvent récupérer par la voie fiscale puisqu'ils ne sont pas considérés comme des assujetés pour les activités ou opérations qu'ils accomplissent en tant qu'autorités publiques.
Fils nus : anciennes lignes basse tension non isolées.
FNCCR : fédération nationale des collectivités concédantes et des régies. Service public de l'énergie.
GED : gestion électronique des documents.

GRDF : gaz réseau distribution France. Concessionnaire/exploitant du réseau de distribution de gaz naturel de Territoire d'énergie Ardèche.
GT Réno : groupe de travail rénovation Ardèche.
HTA : réseau électrique moyenne tension (20 000 volts).
kVA : kilovoltampère. Mesure la puissance électrique apparente d'une installation.
kWh : kilowattheure, soit 1 000 watts produits ou consommés en une heure.
Lignes torsadées : lignes aériennes basse tension isolées.
MADT : mise à disposition d'un terrain.
MAPA : marché à procédure adaptée.
MDE : maîtrise de la demande en énergie.
MOA : maître ou maîtrise d'ouvrage.
MOE : maître ou maîtrise d'oeuvre
MOT : maîtrise d'ouvrage temporaire.
MTI : marché de température et d'intéressement.
OPR : opération préalable à la réception.
OS : ordre de service.
P1 : coût de fourniture et de gestion de l'énergie.
P2 : coût de conduite et de petit entretien des installations.
P3 : coût de gros entretien et de renouvellement du matériel.
PA : permis d'aménager.
PC : permis de construire.

PCAET : plan air énergie climat territorial.
PCRS : plan de corps de rue simplifié.
PCT : part couverte par le tarif.
PDGD : projet de décompte général et définitif.
PDL : point de livraison.
PEIM : plan exceptionnel d'investissement et de maintenance.
Péréquation : application d'un même prix de service public quelle que soit la situation géographique et technique du bénéficiaire.
Pétitionnaire : demandeur d'un permis de construire ou d'une autorisation d'urbanisme.
PGC : plan général de coordination.
PMEO : possibilité de mise en exploitation d'ouvrage.
Pré piquetage : réunion de lancement de chantier.
PPI : programme pluriannuel d'investissement.
PV : procès-verbal.
QAI : qualité de l'air ambiant.
R1 : redevance versée par le concessionnaire des réseaux électriques, dite de fonctionnement
R2 : redevance versée par le concessionnaire des réseaux électriques, dite d'investissement.
Raccordement : opération de liaison par Territoire d'énergie (communes rurales) ou ENEDIS (communes urbaines), entre le réseau de distribution d'électricité et le coffret électrique en limite de parcelle.

**Des questions ?
Un projet à faire étudier
par nos chargés d'affaires ?**

Contactez-nous : accueil@territoiredenergieardeche.com
Tél. 04 75 66 38 90
www.territoiredenergieardeche.com



Lexique

RC : règlement de consultation.

Renforcement : adaptation du réseau électrique afin de pouvoir répondre à l'appel de puissance. Changement du diamètre du câble, installation d'un nouveau transformateur.

RICT : rapport initial de contrôle technique.

RFCT : rapport final de contrôle technique.

RODP : redevance d'occupation du domaine public.

RPT : réseau public de transport.

SDIE : schéma directeur immobilier et énergétique.

SDIRVE : schéma départemental des infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

SHP : lampes au sodium haute pression.

SIG : système d'information géographique.

STD : simulation thermique dynamique.

SPS : sécurité protection santé.

SRADDET : schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.

TPN : tarif de première nécessité pour l'électricité.

TRV : tarif réglementé de vente.

TURPE : tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité.

VRG : valorisation de remise gratuite.

**Des questions ?
Un projet à faire étudier
par nos chargés d'affaires ?**

**Contactez-nous : accueil@territoiredenergieardeche.com
Tél. 04 75 66 38 90
www.territoiredenergieardeche.com**